

Le bulletin du district 2020-2021

District scolaire francophone Sud

Direction générale : Mme Monique Boudreau

Adresse : 425, rue Champlain, Dieppe

Nombre d'éducateurs : 1228,3

Nombre d'élèves : 15326

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick vous présente *Le bulletin du district* pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce bulletin vise à renseigner la population du Nouveau-Brunswick sur le rendement des élèves dans les matières et niveaux ciblés par les évaluations provinciales.

Le bulletin du district s'inscrit dans les documents d'information qui découlent du Programme provincial d'évaluation des apprentissages (PPÉA) et qui permettent au personnel enseignant de mieux cibler ses interventions pédagogiques afin d'améliorer les apprentissages des élèves et de mieux répondre à leurs besoins.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2021-2022.

Comprendre les résultats

En 2020-2021, un seul test provincial a été administré en novembre 2020, soit un test de lecture silencieuse de 2^e année aux élèves de 3^e année.

Pourquoi un tel test?

- Pour remplacer l'administration du test de lecture à haute voix qui aurait eu lieu à la fin de la 2^e année au printemps 2020;
- Pour mesurer l'impact de la fermeture des écoles sur l'apprentissage de la lecture;
- Pour pouvoir situer la compétence des élèves en lecture sur un profil du lecteur;
- Pour optimiser le soutien au cheminement des élèves dans leur apprentissage de la lecture au cours de l'année scolaire 2020-2021;
- Pour pouvoir comparer les résultats des élèves de 3^e année avec ceux obtenus lors des deux dernières administrations officielles du test de lecture silencieuse de 2^e année, soit en 2015 et en 2016.

Dans ce bulletin du district, les résultats des élèves à l'examen provincial sont présentés de deux façons :

- sous la forme de diagrammes circulaires pour représenter les pourcentages d'élèves ayant atteint les différents niveaux de compétence et de rendement et,
- par un diagramme à ligne brisée pour représenter l'évolution dans le temps du taux de réussite à l'examen.

Lecture silencieuse 2^e année (administré aux élèves de 3^e année en novembre 2020)

Les niveaux de compétence

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
L'élève n'atteint pas le niveau attendu. Il démontre une compréhension limitée des éléments évalués.	L'élève atteint partiellement le niveau attendu. Il démontre une certaine compréhension des éléments évalués, mais il éprouve des difficultés.	L'élève atteint le niveau attendu. Il démontre une bonne compréhension des éléments évalués.	L'élève dépasse le niveau attendu. Il démontre une excellente compréhension des éléments évalués.

Le taux de réussite est le pourcentage d'élèves ayant obtenu ou dépassé le niveau 3. Les élèves absents lors de l'administration de l'examen sont exclus du calcul du taux de réussite.

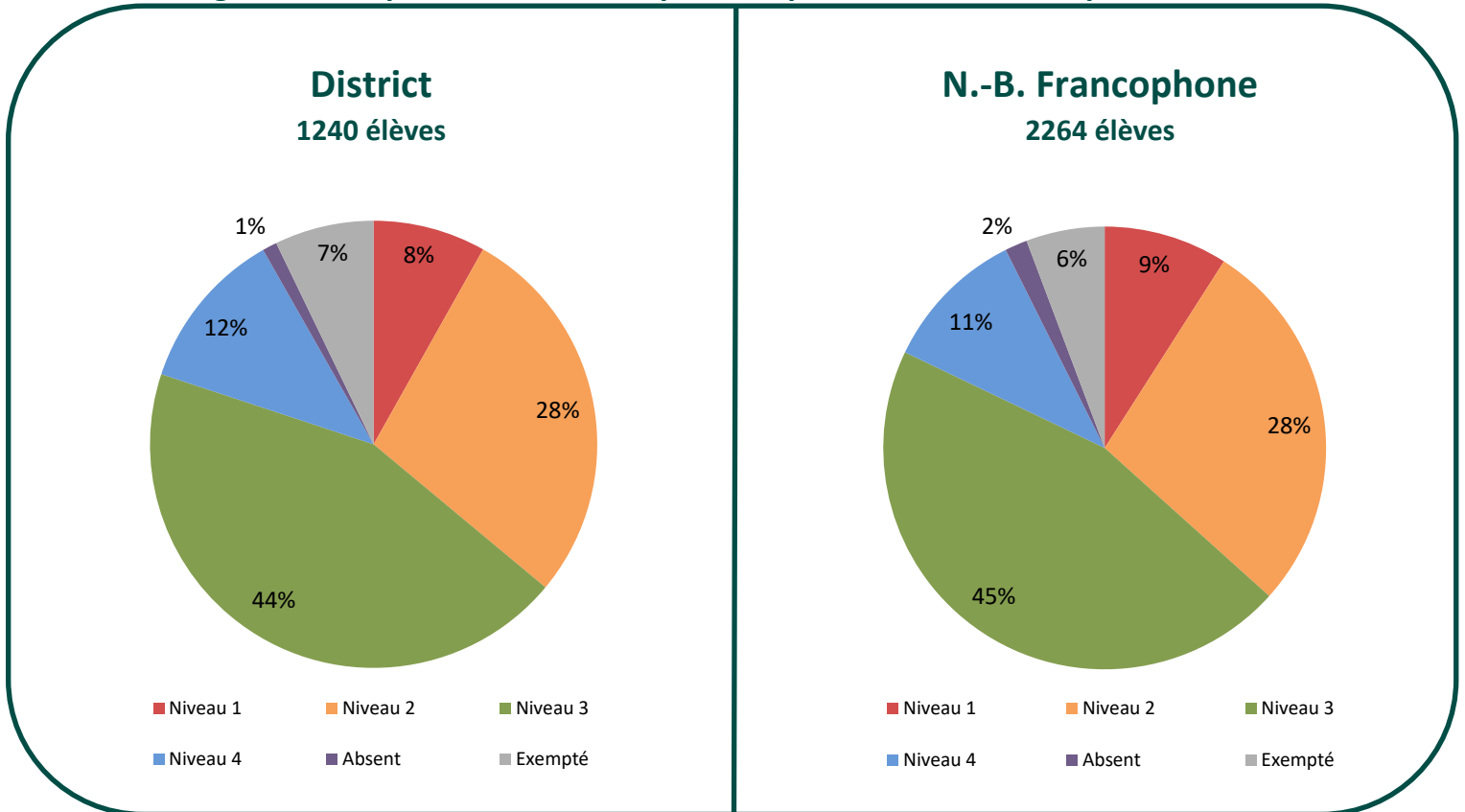
L'élève peut être **exempté** de faire l'examen si elle ou il ne suit pas le programme d'études ciblé par l'évaluation provinciale ou si une ou des accommodations ne peuvent lui être accordées.

Le Plan d'éducation de 10 ans demeure une priorité. Ce plan établit les cibles pour les évaluations au primaire d'ici 2025-2026 comme suit:

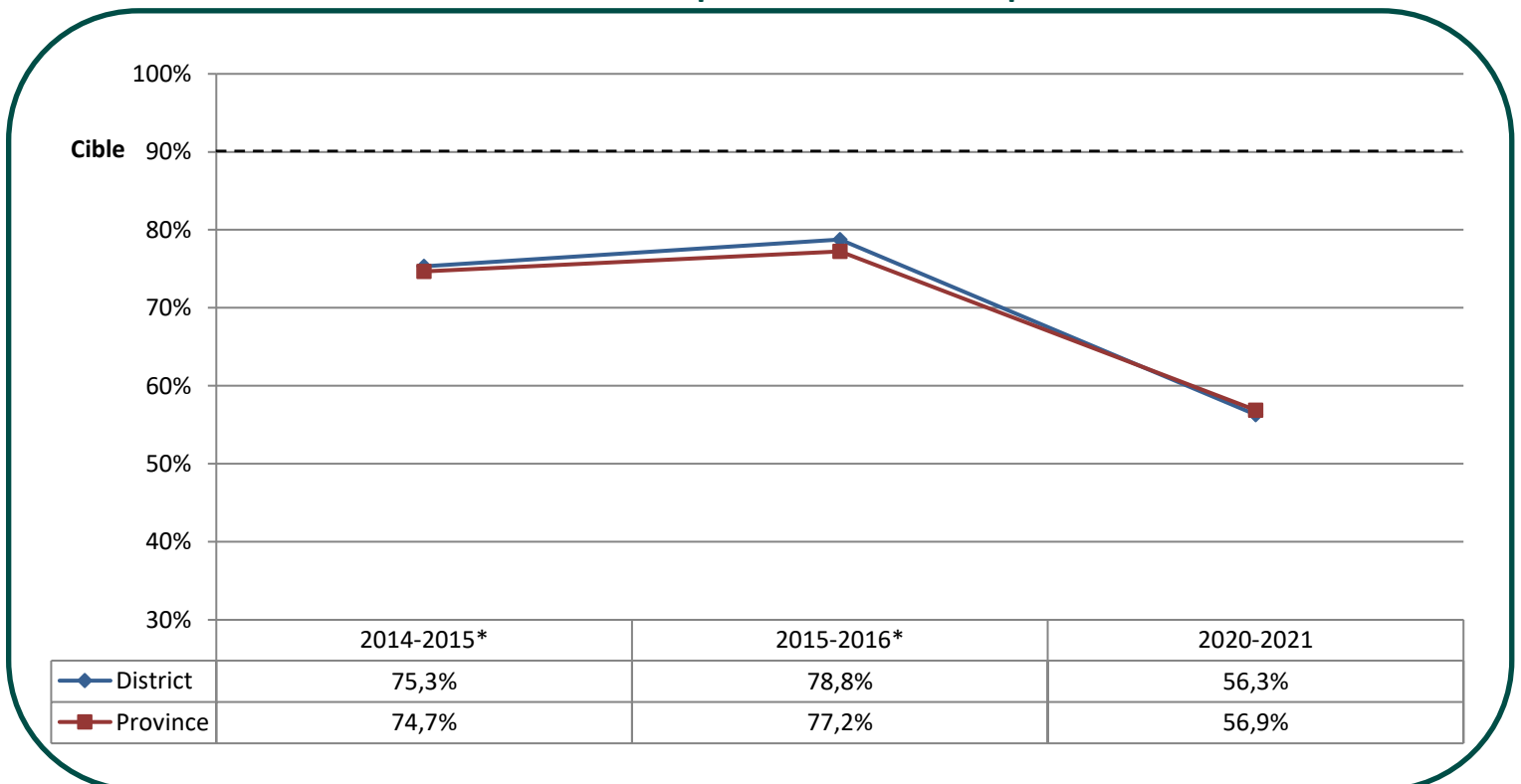
Évaluations provinciales	Cibles	
Lecture 2 et 3	90 %	des élèves doivent atteindre ou dépasser le niveau 3 ou le niveau Acceptable
Écriture 4	85 %	
Lecture et écriture 7		
Sciences et technologies 8		
Mathématiques 3, 6 et 8		

Lecture silencieuse 2e année (administré aux élèves de 3e année en novembre 2020)

Pourcentage d'élèves par niveau de compétence pour le district et la province



Évolution du taux de réussite à l'examen pour le district et la province



*Deux dernières administrations provinciales officielles du test de lecture silencieuse aux élèves de la 2e année